

LE CONTENEUR DANS TOUS SES ÉTATS

COLLOQUE FRANCO-BELGE DE DROIT MARITIME

27 & 28 MARS 2013 - LE HAVRE



Belgische Vereniging voor Zeerecht
Association Belge de Droit Maritime



Colloque franco-belge de droit maritime

“LE CONTENEUR DANS TOUS SES ETATS”

Les colloques franco-belges de droit maritime s'inscrivent dans une longue tradition d'amitié et de coopération entre les deux associations de droit maritime, l'Association Française du Droit Maritime (AFDM) et l'Association Belge de Droit Maritime (ABDM). Ils se veulent un lieu d'échanges et de débats entre les membres des deux associations sur les questions d'actualité du droit maritime.

Le thème du transport conteneurisé de marchandises par la voie maritime a été choisi pour thème général du colloque 2013. En 40 ans, le conteneur a révolutionné le commerce maritime et les échanges en général. Leur nombre n'a cessé d'augmenter : en 2010, la flotte mondiale de conteneurs était estimée à 18 millions de conteneurs dont la moitié mesure 40 pieds. La révolution du transport maritime conteneurisé s'est terminée au début des années quatre-vingt, mais les conséquences de cette révolution se poursuivent. Au cours des deux décennies suivantes, ce type de transport a entraîné une réduction des coûts du fret maritime international, et le volume de fret maritime en conteneurs a été multiplié par quatre.

Le transport maritime conteneurisé n'est pas sans présenter certains risques liés à leur surpoids éventuel, au mauvais assujettissement des marchandises à l'intérieur des « boîtes », à la rupture d'arrimage qui peut être à l'origine de graves incidents, ou encore à la perte de conteneurs en mer. Il existe aussi des dangers liés à la navigation maritime des navires spécialisés qui transportent les conteneurs dont la taille en constante augmentation accroît la concentration des risques pour les assureurs.

La conteneurisation met en œuvre un nombre important d'intervenants : le transporteur maritime, le capitaine et l'équipage mais aussi le chargeur, le manutentionnaire ainsi que les principaux intermédiaires de transport. Cette chaîne de responsabilité doit être clarifiée aux regards du problème du contenant (le conteneur) et du contenu (la marchandise). L'objectif de ce séminaire sera précisément de faire le point sur les aspects juridiques de cette question et sur la responsabilité de chaque intervenant.

Ce colloque présentera aussi l'un des principaux sujets d'actualité en cours de discussion actuellement au Comité Maritime International (CMI) : le projet de règles internationales sur la reconnaissance des ventes judiciaires de navire sur lequel travaillent activement l'Association Française et l'Association Belge de Droit Maritime.



Le Président de l'AFDM
Philippe Boisson



Le Président de l'ABDM
Karel Stes

Mercredi 27 mars 2013 - Chambre de Commerce et d'Industrie du HAVRE, salle du Conseil

14h00 Accueil des participants

14h30 Ouverture du Colloque par les présidents des deux Associations

14h45 Session de l'après-midi. Modérateur : Karel STES, Président de l'ABDM

1. Le propriétaire de conteneur : transporteur maritime ou sociétés de leasing. Les problèmes engendrés par la location de conteneur
Intervenant français : Olivier RAISON

2. Les intermédiaires de transport : la conteneurisation est-elle un atout ?
Intervenant belge : Laurent DE SCHEEMAECKER

3. Le conteneur et les problèmes douaniers

Intervenant français : François CITRON

Intervenant belge : Michel CORNETTE

16h35 Pause-café (20 mn)

4. La responsabilité du chargeur

Intervenants belges : Bernard INSEL et Emmanuelle VANEECKHOUT

Intervenant français: Guillaume TARIN

5. Les porte-conteneurs, le gigantisme : la sécurité et la fin de la clause "said to contain"
Intervenant français: Olivier CACHARD

18h20 Fin de la session

19h15 Départ en bus des hôtels

19h30 Cocktail au club des « Régates », Saint-Adresse

20h00 Dîner de Gala au club des « Régates », Saint-Adresse

23h00 Retour en bus au Havre

Jeudi 28 mars 2013 - Chambre de Commerce et d'Industrie du HAVRE, salle du Conseil

09h00 Session du matin. Modérateur Philippe BOISSON, Président de l'AFDM

6. Les entreprises de manutention, empoteurs et stevedores

Intervenant belge : Bénédicte GREANT

Intervenant français : Philippe GODIN

7. Le capitaine du navire et les « shipplanners »

Intervenant belge : André KEGELS

Intervenant français : Sébastien LOOTGIETER

10h50 Pause-café (20 mn)

8. Le transporteur maritime. Régime général de responsabilité dans les conventions internationales et en droit belge et français. L'apport des règles de Rotterdam

Intervenant belge : Ralph DE WIT

Intervenant français : Philippe DELEBECQUE

9. Le cas de conteneurs chargés en pontée

Intervenant belge : Alexis VAN CUTSEM

Intervenant français : Jérôme de SENTENAC

13h00 Déjeuner/Bufferet Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre

Jeudi 28 mars 2013 - Chambre de Commerce et d'Industrie du HAVRE, salle du Conseil

14h30 Session de l'après-midi. Modérateurs Philippe BOISSON, Président de l'AFDM et
Karel STES, Président de l'ABDM

10. Les conteneurs perdus en mer

Intervenant belge : Philippe DEVOS

Intervenant français : Luc GRELLET

11. Projet de convention du CMI sur la reconnaissance des ventes judiciaires de navire

Intervenant belge : Benoît GOEMANS

Intervenant français : Bernard MARGUET

16h40 Conclusions du Colloque par
Philippe BOISSON, Président de l'AFDM et
Karel STES, Président de l'ABDM

17h00 Clôture du colloque

Liste des intervenants

Association Belge de Droit Maritime

CORNETTE Michel, avocat au Barreau d'Anvers (Elegis Avocats),
m.cornette@elegis.be

DE SCHEEMAECKER Laurent, avocat au Barreau d'Anvers
(Goemans, De Scheemaecker Avocats),
laurent.descheemaecker@GDSadvocaten.be

DE WIT Ralph, avocat au Barreau d'Anvers (Van Doosselaere Avocats),
Professeur à l'Université de Bruxelles (VUB),
Professeur invité à l'Université d'Anvers (UA),
RalphDewit@vandoosselaere.be

DEVOS Philippe, avocat au Barreau de Gand (Rabotlaw Avocats),
philippe.devos@rabotlaw.be

GOEMANS Benoit, avocat au Barreau d'Anvers (Goemans, De Scheemaecker
Avocats), trésorier du CMI, vice-président de l'ABDM
benoit.goemans@GDSadvocaten.be

GREANT Bénédicte, avocat au Barreau d'Anvers (Kegels & Co Avocats),
benedicte.greant@kegels-co.be

INSEL Bernard, avocat au Barreau d'Anvers (Diercxsens, Insel, Marck
avocats), Maître de conférences à l'ULB,
binsel@antwerp-dim.be

KEGELS André, avocat au Barreau d'Anvers (Kegels & Co Avocats),
Andre.Kegels@kegels-co.be

STES Karel,
Chief Legal Officer – Company Secretary EXMAR,
Président de l'ABDM

Karel.Stes@dexmar.be

VAN CUTSEM Alexis, avocat au Barreau d'Anvers (Fransen Luyten Avocats)
avc@fransenluyten.com

VANEECKHOUT Emmanuelle, Claims Adjuster Marine, BDM, Anvers,
emmanuelle.vaneeckhout@bdmantwerp.be

Association Française de Droit Maritime

BOISSON Philippe,
Conseiller juridique Bureau Veritas Division Marine & Offshore,
Président de l'AFDM,
philippe.boisson@bureauveritas.com

CACHARD Olivier, Professeur agrégé de droit privé,
Doyen de la Faculté Université de Nancy 2
olivier.cachard@lexmaritima.net

CITRON François, Avocat au Barreau de Paris
avocats@godinassociés.com

DELEBECQUE Philippe,
Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne,
ph.delebecque@wanadoo.fr

GODIN Philippe, Avocat à la Cour,
philippe.godin@godinassociés.com

GRELLET Luc, Avocat à la Cour,
lgrellet@reedsmith.com

LOOTGIETER Sébastien, Avocat,
s.lootgieter@villeneuve.com

MARGUET Bernard, Avocat honoraire au Barreau du Havre,
bmarguet@mlcl-law.com

RAISON Olivier, Avocat au Barreau de Marseille,
oraison@raison-avocats.com

SENTENAC de Jérôme, Avocat à la Cour,
jerome.desentenac@incelaw.com

TARIN Guillaume, Avocat au Barreau de Marseille,
guillaumetarin@tarin-avocat.fr

Informations pratiques

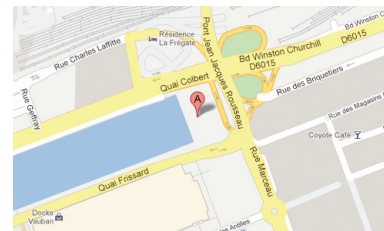
Chambre de Commerce et d'Industrie du HAVRE, salle du Conseil

Esplanade de L'Europe, 76600 Le Havre, France

Contacts INSCRIPTION - AFDM : Florence LUDER

Tél. : +33 1 53.67.77.10 - Fax : +33 1 47.23.50.95

Email : contact@afdm.asso.fr - Website : www.afdm.asso.fr



Droits d'inscription : 200 €

A régler à l'avance par chèque (ordre Association Française du Droit Maritime) ou par virement (code RIB et RIBAN)

Ce tarif inclus l'accès aux conférences, les pauses, le cocktail et le dîner de gala du 27 et le déjeuner du 28 mars ainsi que les actes du colloque.

Attention, en raison du nombre de participants limité à 110 personnes, **la clôture des inscriptions est fixée au 15 mars 2013.**

Dîner de Gala uniquement : 60 €

Hébergement

Des chambres avec des tarifs préférentiels ont été réservées jusqu'au 15 mars à :

HOTEL PASINO : 117,50 € avec petit déjeuner (adresse, téléphone). Code de réservation

HOTEL NOVOTEL : 137,00 € avec petit déjeuner (adresse, téléphone). Code de réservation

Programme pour les accompagnants (50 €)

Musée André MALRAUX, deuxième musée impressionniste de France

Les Jardins suspendus dominant la ville

Le quartier PERRET classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Visite du port du Havre : mercredi matin 27 mars de 10h30 (départ de la CCI) à 12 h 30, visite des terminaux de Port 2000 dédiés aux porte-conteneurs géants
Prévoir une carte d'identité ou un passeport

Ce colloque de droit maritime comparé est organisé par



Belgische Vereniging voor Zeerecht
Association Belge de Droit Maritime



Avec le soutien de :

La Chambre de commerce et d'industrie du Havre



Le Grand Port Maritime du Havre



Le Propeller Club du Havre



Terminaux de Normandie



BULLETIN D'INSCRIPTION AU SEMINAIRE FRANCO-BELGE DE DROIT MARITIME

Nom

Prénom

Adresse

Tél.

Fax

Email

Fonction professionnelle ou renseignements personnels

Merci de bien vouloir remplir la partie ci-dessous et cocher votre présence :
1 et/ou 2 journées ou matin ou après-midi

Journée du mercredi 27 mars 2013

Visite du port du Havre	OUI	NON
Session après-midi	OUI	NON
Cocktail & Dîner de gala	OUI	NON

Journée du jeudi 28 mars 2013

Session du matin	OUI	NON
Déjeuner/Buffer	OUI	NON
Session après-midi	OUI	NON
Accompagnant	OUI	NON

A renvoyer à l'adresse postale ou électronique ou fax comme il est indiqué ci-dessous :

AFDM - 10, rue de Laborde - 75008 Paris - France

Tel: +33 1 53.67.77.10 - Fax: +33 1 47.23.50.95 - Email: contact@afdm.asso.fr - Website: www.afdm.asso.fr